



T605

Prescriptions concernant le transport des voyageurs sur des parcours communs

Édition: 13.12.2020

Änderungen gültig ab 13.12.2020

Chiffre	Modifications
2.2	Changements communauté Bern – La Chaux-de-Fonds BLS/SBB
2.8.	Changements communauté Zürich – Ziegelbrücke SBB/SOB
3.13	Nouveau communauté Schwyz – Arth-Goldau AAGS/SBB

Table des matières

0	Observations préliminaires	1
0.1	Généralités	1
0.2	Définition.....	1
0.3	Genres.....	1
0.4	Signification de la désignation des parcours	1
0.5	Trafic local - Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares - Trafic de transit	2
1	Dispositions générales	3
1.1	Voyageurs isolés.....	3
1.1.1	Itinéraire.....	3
1.1.2	Arrêts en cours de route.....	3
1.1.3	Utilisation des classes - Surclassements.....	3
1.1.4	Changement de parcours.....	3
1.1.5	Billets du personnel contrôle	3
1.1.6	Billets circulaires	3
1.1.7	Facilités de voyage	4
1.1.8	Billets de raccordements.....	4
1.1.9	Cartes multicourses	4
1.1.10	Titres de transport de communauté.....	4
1.2	Voyages en groupes	4
1.2.1	Billets de groupe et billets spéciaux pour trains spéciaux/voitures affrétées.....	4
1.3	Trafic internationale	4
2	Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/chemin de fer	5
2.1	Wohlen - Dietikon SBB/AVA-bd	5
2.2	Bern - La Chaux-de-Fonds BLS-bn/BLS-zlb/CFF.....	5
2.3	Murten - Muntelier - Löwenberg TPF/BLS-mlb	6
2.4	Bern - Thun BLS-gbs/CFF	6
2.5	Brig - Visp MGB-bvz/PAG/ CFF	7
2.6	Martigny - Vernayaz TMR-mc/CFF.....	7
2.7	Landquart - Chur RhB/CFF/PAG.....	8
2.8	Zürich HB – Ziegelbrücke CFF/SOB	9
3	Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/automobile	11
3.1	Flüelen - Göschenen AAGU/SBB.....	11
3.2	Glovelier - Saignelégier CJ/CJ Auto	11
3.3	Delémont - Courtételle / Courfaivre - Boécourt CJ Auto/CJ train/PAG/CFF.....	12
3.4	Landquart - Klosters Platz PAG/RhB 1.....	13
3.5	Chur - Rhäzüns - Thusis PAG/RhB 2	14
3.6	Delémont - Moutier PAG/CFF	16
3.7	Bern - Bern Flughafen SVB/kmb / BLS-gbs.....	16
3.8	Bulle - Gruyères/ - Broc-Fabrique TPF/TPF Auto	17
3.9	Reichenburg - Pfäffikon SZ PAG/CFF	18
3.10	Rüti ZH - Wald VZO/CFF	19

3.11	Boltigen – Zweisimmen BLS/PAG	19
3.12	Wattwil – Nesslau-Neu St. Johann SOB/Thurbo/PAG/BLWE	20
3.13	Schwyz – Arth-Goldau AAGS/SBB.....	21
4	Appendices	22
4.1	Présentation des prescriptions d'itinéraire sur les titres de transport	22

0 Observations préliminaires

0.1 Généralités

- 0.1.1 Les présentes prescriptions régissent le transport des voyageurs sur les parcours communs. Elles complètent les tarifs 603 et 604.
- 0.1.2 L'ensemble des tarifs et prescriptions du service direct suisse des voyageurs et des bagages sont applicables aux parcours communs, à condition que les «Dispositions particulières» n'excluent pas certains titres de transport (p.ex. abonnements de parcours, billets de groupe, etc.)

0.2 Définition

- 0.2.1 Sont considérés comme parcours communs, au sens des présentes prescriptions, les parcours desservis par:
- une entreprise disposant de différents moyens de transport
 - plusieurs entreprises disposant d'un même ou de plusieurs moyens de transport différents

0.3 Genres

- 0.3.1 Les parcours sont rangés dans les genres de communautés suivants:
- chemin de fer/chemin de fer
 - chemin de fer/automobile
 - chemin de fer/bateau
 - bateau/automobile

0.4 Signification de la désignation des parcours

- 0.4.1 Dans les «Dispositions particulières» des différents genres de communautés, les désignations de parcours données ci-après à titre d'exemple ont les significations suivantes:

Désignation du parcours	Signification
Martigny loco - Vernayaz loco	Validité facultative limitée aux titres de transport mentionnant exclusivement le parcours commun
Bern - La Chaux-de-Fonds	Validité facultative étendue aux titres de transport mentionnant le parcours commun ou valables au-delà

0.5 **Trafic local - Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares - Trafic de transit**

0.5.1 Pour les parcours communs chemin de fer/bateau et bateau/bus, les trafics diffèrent comme il suit pour ce qui est des conditions d'utilisation des titres de transport:

- **Trafic local:**
Trafic entre les gares situées sur les parcours communs
- **Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares:**
Trafic pour lequel les titres de transport sont valables dans une direction, au-delà du parcours commun
- **Transit:**
Trafic dont la gare de départ et de destination sont situées au-delà du parcours commun, qui est emprunté entièrement ou en partie.

1 Dispositions générales

1.1 Voyageurs isolés

1.1.1 Itinéraire

- 1.1.1.1 Sur les parcours communs, les titres de transport valables facultativement donnent droit, dans les deux sens, au voyage dans tous les trains, bateaux et bus circulant sur ces parcours.
- 1.1.1.2 Les prescriptions d'itinéraire à appliquer figurent sous chaque parcours commun. Les symboles et les textes publiés au chiffre 5.1 sont utilisés pour la désignation des itinéraires sur les titres de transport.
- 1.1.1.3 Sur les parcours communs chemin de fer/chemin de fer, le passage d'une entreprise de transport à l'autre est autorisé à toutes les gares desservies en commun par les entreprises de transport.
- 1.1.1.4 Sur les parcours communs chemin de fer/bateau, le passage d'un moyen de transport à l'autre est autorisé à toutes les gares desservies par les deux entreprises de transport.
- 1.1.1.5 Sur les parcours communs chemins de fer/automobile, le voyage doit se faire entièrement par l'un ou l'autre des moyens de transport.

1.1.2 Arrêts en cours de route

- 1.1.2.1 Le voyage peut être interrompu.

1.1.3 Utilisation des classes - Surclassements

- 1.1.3.1 Sur les parcours communs, les titres de transport sont valables dans la classe qu'ils mentionnent. Les billets de bateau, valables facultativement, des entreprises disposant de bateaux à classe unique ne donnent droit qu'à la 2ème classe en train. Les billets de bus à validité facultative permettent également d'utiliser le train ou le bateau mais en 2ème classe seulement.
- 1.1.3.2 Les billets de surclassement sont valables facultativement, comme les titres de transport pour lesquels ils ont été émis.

1.1.4 Changement de parcours

- 1.1.4.1 La validité facultative et l'itinéraire des billets de changement de parcours sont régis par les dispositions applicables aux billets ordinaires de simple course.

1.1.5 Billets du personnel contrôle

- 1.1.5.1 Les billets sont valables facultativement sur les parcours communs, comme les billets ordinaires des gares.

1.1.6 Billets circulaires

- 1.1.6.1 Au sens de ces prescriptions, les billets circulaires sont assimilés à des billets d'aller et retour.

1.1.7 Facilités de voyage

1.1.7.1 Les titres de transport émis sur la base de facilités de voyage (p.ex. billets avec abonnements demi-prix, enfants, billets spéciaux pour foires, expositions et manifestations particulières) sont valables facultativement les parcours communs.

1.1.8 Billets de raccordements

1.1.8.1 Les billets complémentaires valables uniquement pour un parcours commun ou une partie de celui-ci, mentionnent l'itinéraire prévu pour cette relation (p.ex. trafic local).

1.1.9 Cartes multicourses

1.1.9.1 Les cartes multicourses ne sont valables facultativement que si toutes les entreprises de transport d'un parcours commun participent au tarif 652. Au sens de ces prescriptions, elles sont assimilées à des billets de simple course.

1.1.10 Titres de transport de communauté

1.1.10.1 Titres de transport de communauté sont non valables facultativement.

1.2 Voyages en groupes

1.2.1 Billets de groupe et billets spéciaux pour trains spéciaux/voitures affrétées

1.2.1.1 Les billets de groupe et les billets spéciaux pour trains spéciaux ne sont pas valables facultativement sur les parcours communs.

1.2.1.2 Les billets de groupe et les billets spéciaux pour trains spéciaux doivent être établis par l'itinéraire à emprunter. Les billets de groupe ou spéciaux valables pour les courses spéciales de bateau porteront la mention «Bateau spécial».

1.3 Trafic internationale

1.3.1 Les dispositions régissant les titres de transport du trafic suisse sont applicables par analogie aux titres de transport internationaux correspondants.

2 Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/chemin de fer

2.1 Wohlen - Dietikon SBB/AVA-bd

2.1.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires et les billets de groupe de simple course et d'aller et retour établis pour le parcours désigné ci-dessous donnent droit au voyage par Lenzburg - Mel Heitersberg o Brugg ou par Bremgarten, lorsque le prix est calculé par l'itinéraire le plus long:

2.1.2 Parcours communs

CFF	AVA-bd
Wohlen	Wohlen
↓	↓
Lenzburg	Bremgarten
↓	↓
Dietikon	Dietikon

2.1.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune

2.1.4 Titres de transport non valables facultativement: Tous qui ne sont pas mentionnés dessus

2.2 Bern - La Chaux-de-Fonds BLS-bn/BLS-zlb/CFF

2.2.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous donnent droit au voyage par Biel – Sonceboz ou Kerzers- Neuchâtel:

2.2.2 Parcours communs

CFF/BLS-zlb	BLS-bn/SBB
Bern	Bern
↓ (CFF)	↓ (BLS-bn)
Zollikofen	Kerzers
↓ (BLS-zlb)	↓ (BLS-bn)
Biel/Bienne	Neuchâtel
↓ (CFF)	↓ (CFF)
La-Chaux-de-Fonds	La-Chaux-de-Fonds

2.2.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Biel o Neuchâtel

2.2.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

2.3 Murten - Muntelier - Löwenberg TPF/BLS-mlb

2.3.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains TPF ou BLS-mlb:

2.3.2 Parcours communs:

BLS-mlb	TPF
Murten	Murten
↓	↓
Muntelier-Löwenberg	Muntelier-Löwenberg

2.3.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune

2.3.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

2.4 Bern - Thun BLS-gbs/CFF

2.4.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent le voyage via Belp ou Münsingen:

2.4.2 Parcours communs

CFF	BLS-gbs
Bern	Bern
↓	↓
Münsingen	Belp
↓	↓
Thun	Thun

2.4.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Münsingen o Belp: Bern loco - Thun loco; transit aucune

2.4.4 Titres de transport non valables facultativement:

2.5 Brig - Visp MGB-bvz/PAG/ CFF

2.5.1 Validité des titres de transport:

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains MGB/CFF ou les bus PAG.

2.5.2 Parcours communs

CFF	MBG-bvz/PAG
Brig	Brig
↓	↓
Visp	Visp

2.5.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune

2.5.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucune

2.6 Martigny - Vernayaz TMR-mc/CFF

2.6.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires et les billets de groupe de simple course et d'aller et retour établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains TMR-mc ou CFF:

2.6.2 Parcours communs

CFF	TMR-mc
Martigny loco	Martigny loco
↓	↓
Vernayaz loco	Vernayaz MC loco

2.6.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Vernayaz o Vernayaz MC

2.6.4 Titres de transport non valables facultativement: Tous qui ne sont pas mentionnés dessus

2.7 Landquart - Chur RhB/CFF/PAG

2.7.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains RhB/CFF ou les bus PAG:

2.7.2 Parcours communs

CFF	RhB	PAG
Landquart	Landquart	Landquart
↓	↓	↓
↓	Landquart Ried	Landquart, Forum im Ried
↓	↓	↓
↓	Igis	Igis, Im Lux/Neuhof
↓	↓	↓
↓	Zizers	Zizers, Rathaus

CFF	RhB	PAG
↓	↓	↓
↓	Untervaz-Trimmis	Untervaz
↓	↓	↓
↓	Haldenstein	Haldenstein, Rheinbrücke
↓	↓	↓
↓	Chur-Wiesental	Chur, Weinbergstrasse
↓	↓	↓
Chur	Chur	Chur

2.7.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune

2.7.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

2.8 Zürich HB – Ziegelbrücke CFF/SOB

2.8.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains CFF et SOB:

2.8.2 Parcours communs

CFF	CFF / SOB	CFF / SOB
Zürich HB	Zürich HB	Zürich HB
↓	↓	↓
Thalwil	Meilen	Uster
↓	↓	↓
↓	Rapperswil	Rapperswil

CFF	CFF / SOB	CFF / SOB
↓	↓	↓
↓	Uznach	Uznach
↓	↓	↓
Ziegelbrücke	Ziegelbrücke	Ziegelbrücke

2.8.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune

2.8.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3 Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/automobile

3.1 Flüelen - Göschenen AAGU/SBB

3.1.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou le bus:

3.1.2 Parcours communs

Train	Bus
Flüelen	Flüelen
↓	↓
Altdorf	Altdorf / Altdorf UR, Telldenkmal
↓	↓
Erstfeld	Erstfeld
↓	↓
Göschenen	Göschenen

3.1.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.1.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.2 Glovelier - Saignelégier CJ/CJ Auto

3.2.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les busCJ:

3.2.2 Parcours communs

Train	Bus
Glovelier loco	Glovelier loco

Train	Bus
↓	↓
Saignelégier loco	Saignelégier loco

3.2.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.2.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.3 Delémont - Courtételle / Courfaivre - Boécourt CJ Auto/CJ train/PAG/CFF

3.3.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains CJ/CFF ou les bus CJ/PAG.

3.3.2 Parcours communs

Train CFF	Train CJ	Bus PAG	Bus CJ
Delémont	-	Delémont	-
↓	-	↓	-
Courtételle	-	Courtételle	-
-	-	-	-
Courfaivre	-	Courfaivre	-
↓	-	↓	-
Bassecourt	Bassecourt	Bassecourt	Bassecourt
↓	↓	↓	↓
Glovelier	Glovelier	Glovelier	Glovelier
-	-	↓	↓

Train CFF	Train CJ	Bus PAG	Bus CJ
-	-	Boécourt, bureau communal	Boécourt, bureau communal

3.3.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.3.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.4 Landquart - Klosters Platz PAG/RhB 1

3.4.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci dessous permettent d'utiliser les trains RhB ou les bus PAG:

3.4.2 Parcours communs

Train	Bus
Landquart	Landquart
↓	↓
Malans	Malans
↓	↓
Seewis-Valzeina	Seewis-Valzeina
↓	↓
Grüsch	Grüsch
↓	↓
Schiers	Schiers
↓	↓
Furna	Furna

Train	Bus
↓	↓
Jenaz	Jenaz
↓	↓
Fideris	Fideris
↓	↓
Küblis	Küblis
↓	↓
Saas	Saas
↓	↓
Klosters Dorf	Klosters Dorf
↓	↓
Klosters Platz	Klosters Platz

3.4.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.4.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.5 Chur - Rhäzüns - Thusis PAG/RhB 2

3.5.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains RhB ou les bus PAG:

3.5.2 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport

Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.5.3 Parours communs

Parours communs	Bus
Chur	Chur
↓	↓
Chur West	Chur, Agip; Chur, City West; Chur West, Bahnhof; Chur Salvatorenstrasse; Chur, Räschärenstrasse
↓	↓
Felsberg	Domat/Ems, Abzw. Felsberg
↓	↓
Domat/Ems	Domat/Ems, Platz; Domat/Ems, Post
↓	↓
Ems Werk	Ems GR, Chemie
↓	↓
Reichenau-Tamins	Reichenau-Tamins
↓	↓
Bonaduz	Bonaduz, Alte Post
↓	↓
Rhüzüns	Rhüzüns, Bahnhof; Rhüzüns, Dorfplatz
↓	↓
Rothenbrunnen	Rothenbrunnen
↓	↓

Parcours communs	Bus
Rodels-Realta	Rodels-Realta, Abzw. Bahnhof; Cazis, Abzw. Klinik Beverin
↓	↓
Cazis	Cazis, Dorf
↓	↓
Thusis	Thusis

3.5.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.6 Delémont - Moutier PAG/CFF

3.6.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires de simple course et d'aller et retour établis pour les parcours désignés ci-dessous donnent le droit d'utiliser le train ou le bus:

3.6.2 Parcours communs

Train	Bus
Delémont	Delémont
↓	↓
Moutier	Moutier

3.6.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.6.4 Titres de transport non valables facultativement: Tous qui ne sont pas mentionnés dessus (Exception: abonnements de parcours mentionnés au chiffre 4.3.2 du T650)

3.7 Bern - Bern Flughafen SVB/kmb / BLS-gbs

3.7.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires de simple course et d'aller et retour établis pour les parcours désignés ci-dessous donnent le droit d'utiliser train/bus ou le bus:

3.7.2 Parcours communs

Train/Bus	Bus
Bern	Bern
↓	↓
Belp	↓
↓	↓
Bern Flughafen	Bern Flughafen

3.7.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.7.4 Titres de transport non valables facultativement: Tous qui ne sont pas mentionnés dessus

3.8 Bulle - Gruyères/ - Broc-Fabrique TPF/TPF Auto

3.8.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus TPF:

3.8.2 Parcours communs

Train	Bus
Bulle	Bulle
↓	↓
La Tour-de-Trême, La Tour Village	La Tour-de-Trême
↓	↓
Gruyères	Gruyères
↓	↓
Bulle	Bulle

Train	Bus
↓	↓
La Tour-Village	La Tour-de-Trême
↓	↓
Broc Village	Epagny-Village Broc-Village

3.8.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.8.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.9 Reichenburg - Pfäffikon SZ PAG/CFF

3.9.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus:

3.9.2 Parcours communs

Train	Bus
Reichenburg	Reichenburg
↓	↓
Schübelbach-Buttikon	Schübelbach, Dorf
↓	↓
Siebnen-Wangen	Siebnen-Wangen
↓	↓
Lachen	Lachen
↓	↓

Train	Bus
Altendorf	Altendorf
↓	↓
Pfäffikon SZ	Pfäffikon SZ

3.9.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T603/604

3.9.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.10 Rüti ZH - Wald VZO/CFF

3.10.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignée ci-dessous permettent d'utiliser le train ou le bus:

3.10.2 Parcours communs

Train	Bus
Rüti ZH	Rüti ZH
↓	↓
Wald	Wald

3.10.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T603/T604

3.10.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.11 Boltigen – Zweisimmen BLS/PAG

3.11.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains BLS ou les bus PAG

3.11.2 Parcours communs

Train	Bus
Boltigen	Boltigen, Bahnhof
Weissebach	Weissebach, Bahnhof
Grubenwald	Grubenwald, Cholplatz
Zweisimmen	Zweisimmen, Bahnhof Ost

3.11.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.12 **Wattwil – Nesslerau-Neu St. Johann SOB/Thurbo/PAG/BLWE**

3.12.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains SOB/Thurbo ou les bus PAG/BLWE.

3.12.2 Parcours communs

Bahn SOB/Thurbo	Bus PAG	Bus BLWE
Wattwil	Wattwil, Bahnhof	Wattwil, Bahnhof
Ebnat-Kappel	---	Ebnat-Kappel, Bahnhof
Krummenau	---	Krummenau, Restaurant Adler
---	Nesslerau-Neu St. Johann, Klosterkirche	Nesslerau-Neu St. Johann, Klosterkirche
Nesslerau-Neu St. Johann	Nesslerau-Neu St. Johann, Bahnhof	Nesslerau-Neu St. Johann, Bahnhof

3.12.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.12.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

3.13 Schwyz – Arth-Goldau AAGS/SBB

3.13.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus :

3.13.2 Parcours communs

Train	Bus
Schwyz	Schwyz, Bahnhof / Schwyz, Zentrum
↓	↓
Steinen	Steinen, Bahnhof
↓	↓
Arth-Goldau	Arth-Goldau, Bahnhof























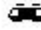


3.13.3 Désignation de la validité facultative sur les titres de transport: Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.13.4 Titres de transport non valables facultativement: Aucun

4 Appendices

4.1 Présentation des prescriptions d'itinéraire sur les titres de transport

4.1.1 Symboles et Textes

<u>Symboles 1)</u>		<u>Textes1)</u>
		Train
		Bateau
		Bus
 / 		Train o Bateau
 / 		Bateau o Train
 / 		Train o Bus
 / 		Bus o Train
 / 		Bus o Bateau
 /		<u>Aller: Train</u>
 / 		Retour: Train o Bateau
 /		<u>Aller: Bateau</u>
 / 		Retour: Bateau o Train
 /		<u>Aller: Train</u>
 / 		Retour: Train o Bus
 /		<u>Aller: Bus</u>
 / 		Retour: Bus o Train

1) automates, système de vente électronique